



Syndicat des Fabriques d'église du Luxembourg a.s.b.l. RCS n° F 10322

✉ syfel@syfel.lu

✉ 15, am Duerf

L-7651 Heffingen

CCPL LU08 1111 7035 7433 0000

## **Rapport de l'assemblée générale du SYFEL de 2016 du 14 mars 2017 au Centre polyvalent à Heffingen**

Présences : 153 Fabriques d'églises et 2 Asbl's étaient représentées.

### **1. Mot d'accueil du président**

M Eberhard accueille les présents en les remerciant pour la présence nombreuse et en conclut que l'intérêt pour la défense de la cause des fabriques d'église reste grand. Il fait le tour de l'ordre du jour en signalant qu'avant les actualités les points formels d'une assemblée ordinaire seront traités. Il indique qu'en 2016 beaucoup a été fait et un bout de chemin a pu être réalisé. Mais comme les interlocuteurs ne sont pas des plus faciles, et que tout n'est pas fait il incite l'audience à continuer en tout cas.

### **2. Rapport annuel d'activités 2016**

Le secrétaire M Mersch fait le tour des activités de 2016 en insistant que malgré le nombre peu élevé de réunions du conseil d'administration beaucoup d'actions ont été initiées et les membres ont été très régulièrement informés par le biais de nombreux communiqués. Suit la liste des différents points forts de 2016:

#### Réunions :

Assemblée générale ordinaire de 2015 : 12.1.2016,

Assemblée générale extraordinaire ; 23.9.2016

3 réunions du conseil d'administration : 23.3., 29.6., 20.9.2016

1 réunion du comité : 9.3.2016

Entrevue avec l'Archevêché : 18.10.2016

#### Liste des publications (toutes les pièces y relatives peuvent être consultées sur [syfel.lu](http://syfel.lu)):

14.1.: Pressecommuniqué zum Gutachten der « Neuen Pfarreien », janvier-février: consultation des fractions politiques, 2.2.: Demande SYFEL au sujet des chiffres en relation avec la couverture des déficits par les communes auprès de l'archevêché, 6.2.: Communiqué zum Verhältnis zwischen Innenminister und SYFEL, 10.2.: envoi du rapport de l'assemblée générale ordinaire, 16.2.: Communiqué zur obligatorischen Defizitdeckung, 3.3.: SYFEL Mitteilung an die Kirchenräte zum Gesetz vom 29.2.2016, 6.4.: Mitteilung an die Kirchenräte + Vademecum zur Gründung einer asbl, 14.4.- 27.4.: 2016 réunions régionales du SYFEL sur la constitution d'Asbl's, 27.4.ff.: présence du

SYFEL au réunions de présentation du Fonds par l'archevêché, 2.5.: Mitteilung an die Kirchenräte: Asbl's, 26.7.: Erënnerung zum Protestbréif, 4.8.: SYFEL-Mitteilung an die Kirchenräte betreffend die Informationsversammlung am 5.8., 5.8.: Présence SYFEL à la réunion Archevêché et fabriques d'église à Mersch sur le projet de loi PDL 7037, 18.8.: Mitteilung an die Kirchenräte betr Rundschreiben des Innenministers und des Generalkvikars, 24.8.: SYFEL-Hinweise für die Nachforschungen bez.der Besitzverhältnisse, 27.9.: Pressecommuniqué, 29.9.: SYFEL-Hinweise zu Diskussionen mit den Schöffen-und Gemeinderäten, 1.10.: Zusendung Protestbrief an den Innenminister und den Erzbischof, 2.10.: Pressecommuniqué, 6.10.: Envoi d'un dossier pour la réunion d'octobre des fabriques d'église, Résolution sur le mandat de Me Bauler, envoi de ces résolutions et du rapport de l'assemblée générale extraordinaire du 23.9., 6.10.-21.11.: Pétition N°715, 21.-22.10.: Praktesch Hiweiser fir d'Petitioun, 8.11.: « An elo rischt grad ! », 14.11.: Mailing Endspurt Petitioun, 15.-16.11.: Publication de l'avis du Prof. Francis Delpérée, LW : « Le gouvernement met la charrue avant les bœufs », 22.11.: Mailing Merci, 30.11.: Pressecommuniqué, 3.12.: Mitteilung betreffend die Zermürbungstaktik von Innenministerium und Ordinariat, 4.12.: Mitteilung Mandat Maître Bauler, 8.12.: Présence Radio RTL ; Radio100,7, 9.12.: Oppene Bréif un déi Hären Äerzbëschof, Kultusminister an Innenminister, 15.12.: Communicatioun de la date du Hearing à la Chambre des Députés, 12.2016: Transmission des Assignations

### 3. Budget et comptes 2016

Le trésorier M Welter dresse l'état des comptes:

Le total des recettes s'élève à 33.065.-€ (Cotisations: 32.215.-€, Dons: 850.-€) Le total des dépenses est de 12.302,76.-€ (Facture Visual Online: 173,98.-€, Facture Info Support: 398,84.-€ Frais de bureau: 1.133,44.-€ Indemnité F. Delpérée: 5.000.-€ Facture Bauler et Lutgen: 4.095.-€ Loyer Lorentzweiler: 1.200.-€ Retour cotisations: 300.-€ Frais bancaires: 1,50.-€). Le solde positif de l'année 2016 est de 20.762,24.-€. Avec le report de 2015 de 4.315,36.-€, le solde positif du compte s'élève à 25.077,60.-€

Les comptes ont été contrôlés par les réviseurs de caisse MM Modert et Schumacher le 6 mars 2017 et M Schumacher confirme séance tenante que les comptes sont corrects et sont tenus de façon exemplaire. Les comptes sont approuvés par acclamation.

### 4. Ratification de l'admission de nouveaux membres et décharge au CA

La décision du conseil d'administration du 11 janvier 2017 d'admettre les Fabriques d'église de Schieren, Syren et Weiler-la-Tour ainsi que les asbl's « Kierch am Duerf Geméng Manternach » et « Oeuvres St Mathias de Heffingen » est ratifiée par acclamation. Ceci porte le nombre de membres à 270.

La décharge du conseil d'administration demandée par le vice-président est donnée par acclamation.

Election et admission de nouveaux membres dans le conseil d'administration suite aux postes non-occupés au conseil d'administration des doyennés de Diekirch, Luxembourg-Ouest, Oспern, Wiltz et Vianden et 3 démissions il y a huit postes à pourvoir. M Linden remercie MM Carlo Mulbach

(Mersch), Marc Biver (Wiltz) et Raymond Goedert (Remich) pour leur engagement au sein du conseil.

Suite à l'appel avant l'assemblée générale 4 candidatures ont été déposées. Suite à l'assemblée générale extraordinaire du 23.9.2016 la clause prévoyant que chaque doyenné soit représenté par deux membres a été retirée des statuts. Les candidats: MM Denis Bolmer (Mersch), Jeff Christnach (Beggen), Mme Christiane Gnad (Sprinkange) et M Patrick Ries (Echternach).

Les candidats ont été admis par acclamation.

*(Une liste du Comité et Conseil d'Administration est jointe au présent rapport.)*

## 5. Résultat et conclusion sur les démarches annoncées en 2015

- **L'avis juridique du professeur Delperée** a été annoncé et réalisé et a été envoyé aux différentes instances en cause. Dans l'attente de l'avis du conseil d'Etat M Linden espère que cet avis pourra faire son effet dans l'orientation de l'avis du Conseil d'Etat.
- **Le « Protestbréif »** a été soutenu par 205 membres en tout. Par la suite un Rendez-Vous avec l'Archevêché a eu lieu en octobre 2016. Malheureusement cette entrevue n'a pas amené de rapprochement, elle a cependant permis de renouer le contact.
- Quatre-vingt-dix-neuf (99) **résolutions** ont été envoyées. La commission européenne, M le Premier Ministre et M le Vicaire général ont répondu.
- Faisant suite à de longues discussions sur le moment propice, **l'assignation** a été envoyée par Me Bauler en fin d'année 2016. D'un côté il importait de laisser le temps pour permettre des réactions de nos interlocuteurs, d'un autre côté la date du 1er janvier 2017, annoncée comme date clé pour les soi-disant conventions entre communes et fabriques d'église, approchait à grands pas et il fallait absolument réagir avant la fin de l'année.

M Linden insiste que la date de réception de cette assignation par l'Archevêque et les Ministres étaient un pur hasard. Il met en exergue que le fait en lui-même a suscité de nombreuses discussions et a souligné la détermination du SYFEL. Il indique que Me Bauler reviendra sur le point de l'assignation sous le point « Divers »

- M Linden enchaîne avec la préparation du « **Hearing** » à la chambre des députés suite à la pétition n°715. Il signale que le fait que peu de membres ont utilisés la formule online, lui a fait au départ de grands soucis qui se sont heureusement rapidement dissipés à la vue des courriers postaux en arrivage avec en tout 11679 signatures. Il informe qu'environ 300 signatures n'ont pas pu être prises en compte qu'elles étaient « hors délais ».

M Linden adresse ses vifs remerciements à tous les présents et à toutes les personnes ayant prêté main pour cette action. Il poursuit son exposé:

Au Hearing du 23.1.2017 le SYFEL a été représenté par MM Bauler, Eberhard et Linden. Les rangs de la chambre (députés et public) étaient bien remplis et la couverture de presse était large.

Suite au débat il a été fait part que l'Archevêché et le SYFEL seraient invités à la réunion de la commission une fois l'avis du Conseil d'Etat réceptionné.

Lors du débat M le Ministre Kersch défendait sa ligne mais après débat il lui importait de signaler qu'il n'était opposé à une solution concernant les personnalités juridiques.

Sa déclaration du 24.1.2017 sur RTL

*Wann de Bistum et fäerdeg bréngt mat senge Frondeuren, fir et mol sou ze soen, nämlech deene Leit vum Syfel, en Accord ze fannen, da wäert d'Regierung deem Accord net am Wee stoen. Déi Positioun huet sech vun Ufank un net geännert. [...] Wann an der Tëschenzäit en Accord fonnt gëtt tëschen dem Bistum an dem Syfel, an déi 2 kommen mat enger eenheetlecher Positioun bäi eis, da wäert d'Regierung net déi sinn, déi dat wäert blockéieren."*

a fait bouger les choses et a amené un entretien entre MM Kersch, Wagener et Eberhard.

## **6. Proposition, débat et décision sur les démarches à suivre**

En effet suite à cette déclaration des entrevues avec l'Archevêché ont mené à l'élaboration d'une proposition commune Archevêché/SYFEL. M Eberhard précise qu'ensemble avec les Mes Bauler, Entringer et M Neyens un projet de loi a été préparé par le SYFEL sur base d'amendements au texte présenté par M le Ministre et que ce texte constituait la base des discussions avec l'Archevêché. La proposition commune a été communiquée au Ministère de l'Intérieur par courrier le 3 mars 2017 et a fait l'objet d'une déclaration de presse commune. Une copie du courrier mentionné a été distribuée aux présents.

M Linden détaille cette proposition et indique que ces entretiens ont pu se faire progressivement dans une ambiance constructive et respectueuse.

La proposition commune de l'Archevêché et du SYFEL prévoit:

La modification du décret de 1809 pour permettre les fusions des fabriques d'église et par la suite une fusion des fabriques d'église jusqu'au nombre actuel des communes. La tutelle communale et par conséquent la prise en charge obligatoire des déficits des fabriques d'église par les communes est abolie, mais un subventionnement par les communes resterait possible.

Par la suite le décret serait remplacé par le projet de loi 7037 modifié/amendé instaurant un Fonds de solidarité par et pour les fabriques d'église permettant le soutien financier et administratif des fabriques d'église. Dans la suite la fusion des fabriques d'église continuerait et ce jusqu'à l'atteinte du nombre des nouvelles paroisses, mais ce sans indication de délais.

[M Eberhard explique que la question des fusions des fabriques d'église au-delà du nombre de communes était l'objet d'une question soulevée par l'archevêché et en relation directe avec la loi canonique prévoyant un organe de gestion par paroisse. Le président insiste que le mandat donné à la délégation du SYFEL prévoyait une fabrique d'église par commune c'est pourquoi ce point de la proposition n'a pas été précisé sur l'axe du temps. Après discussion avec l'assemblée, il est retenu d'opter pour ce stade de la proposition pour des fusions par consentement et que le délai à prévoir est de 10-15ans.]

La proposition du ministre prévoit:

M Eberhard poursuit en détaillant à l'assemblée le courrier de M le Ministre de l'Intérieur réceptionné le jour de l'assemblée générale même. M le Ministre y fait part qu'il n'accepte pas la proposition en argumentant qu'il fallait se tenir au texte de la convention signée. Les Fabriques d'églises doivent être abolies et leur patrimoine doit passer dans un Fonds. Toutefois il accepterait de prévoir dans un amendement que le Fonds comprenne des filiales, disposant de la personnalité juridique, auxquelles le Fonds pourrait rétrocéder une partie de son patrimoine qui serait géré alors par chaque filiale. Le président fait part de sa profonde déception et met à nouveau l'accent sur le fait que la proposition commune Archevêché/SYFEL respecte toutes les exigences du Ministre. Le refus du ministre fait naître des interrogations sur les objectifs réels de sa manière de procéder.

Suit un débat avec questions-réponses dont les thèmes principaux étaient:

- questions de compréhension sur les différences entre la proposition commune Archevêché/SYFEL et la position du Ministre
- la présence ou plutôt l'absence du Ministre des cultes
- l'état des lieux des assignations, point reporté au point de l'ordre du jour « Divers »
- la fusion des fabriques d'église
- félicitations sur la prestation des représentants du SYFEL au Hearing à la chambre des députés
- l'appel à l'union entre les membres
- l'importance d'un bon contact avec les responsables communaux

Le débat est clôturé par l'adoption d'une version amendée de la résolution figurant à l'ordre du jour de l'assemblée générale à l'unanimité des membres représentés à l'assemblée.

M Eberhard propose de continuer sur la lancée et de reconsulter les différents partis politiques, de consolider le projet de loi amendé et de le publier et indique que des contacts avec le tribunal de Strasbourg ont été pris.

## **7. Divers**

- Me Bauler expose les détails sur l'assignation et les suites: il précise que le SYFEL dispose à son avis d'assez d'arguments pour continuer les démarches en justice. Au stade actuel les assignations ne sont pas encore déposées au tribunal. M Bauler favorise une approche rationnelle et intelligente. Il refuse toute idée d'obstination.
- Suite à oubli les réviseurs de caisse ont été consultés et ont accepté prolonger leur mandat pour l'année 2017.
- La question sur la déclaration d'impôt d'asbl's a été soulevée et fera l'objet de recherches.
- Vers 21h15, l'assemblée s'est clôturée autour d'un pot amical.

Laurent Mersch, secrétaire  
18.3.2017

## Comité et Conseil d'administration du SYFEL

(14.03.2017)

Nom	Prénom	Fonction	Fabrique d'église	Adresse	CP	Localité	E-mail
EBERHARD	Serge	Président	Dudelange	3, an der Foxenhiel	L-3473	Dudelange	<a href="mailto:sergee@pt.lu">sergee@pt.lu</a>
LINDEN	Marc	Vice-président	Heffingen	15, am Duerf	L-7651	Heffingen	<a href="mailto:marc.linden@syfel.lu">marc.linden@syfel.lu</a>
MERSCH	Laurent	Secrétaire	Grevenmacher	15A, rue de Wecker	L-6795	Grevenmacher	<a href="mailto:merschla@pt.lu">merschla@pt.lu</a>
NEYENS	Michel	Membres	Lux.-Hollerich	31A, route d'Esch	L-1470	Luxembourg	<a href="mailto:cerfas@pt.lu">cerfas@pt.lu</a>
WELTER	Marco	Trésorier	Mamer	55, rue Gaaschtbierg	L-8230	Mamer	<a href="mailto:welterma@pt.lu">welterma@pt.lu</a>

Nom	Prénom	Fabrique d'église	Adresse	Code postal	Localité
BOLMER	Denis	Mersch	30, rue des Sr. Franciscaines	L-7569	Mersch
CHRISTNACH	Jeff	Lux.-Beggen	25, rue M. Hertert	L-1729	Beggen
FELLER	Gilbert	Eischen	52, Grand-Rue	L-8472	Eischen
FROMES	Ernest	Bastendorf	1, Bleesgaass	L-9350	Bastendorf
FÜRPASS	Roland	Bettembourg	17, op Frankenacker	L-3265	Bettembourg
GANGOLF	Robert	Diekirch	42, rue Dr. Glaesener	L-9235	Diekirch
GIERENZ	Roland	Huldange	122, Duarrefstrooss	L-9964	Huldange
GNAD	Christiane	Schouweiler	9, route de Longwy	L-4994	Sprinkange
HARPE	Carlo	Berbourg	18, Steekaul	L-6831	Berbourg
JANS	Raymond	Ell	60, A. an E. Mayrischerstr.	L-8528	Colpach
KIEFFER	Jean-Marie	Echternach	4, anc. chemin d'Osweiler	L-6469	Echternach
MEYER	Carlo	Lux.-Weymerskirch	5, rue Emile Metz	L-2149	Luxembourg
REUTER	Aloyse	Steinfort	14, rue Schwarzenhof	L-8452	Steinfort
RIES	Patrick	Echternach	41, montée de Troosknepchen	L-6496	Echternach
SCHIERTZ	Roby	Soleuvre	44, rue de Differdange	L-4437	Soleuvre
SCHOLTES	Raoul	Berdorf	12, an der Laach	L-6550	Berdorf
SCHROEDER	Danielle	Hupperdange	22, Kaesfurterstrooss	L-9755	Hupperdange
STRONCK	Jemp	Stadtbredimus	10, Wengertswee	L-5450	Stadtbredimus
WEISGERBER	Jean	Esch-sur-Alzette: St. Henri	6, rue Victor Neuens	L-4266	Esch-sur-Alzette